

7. La présentation du guide qualité

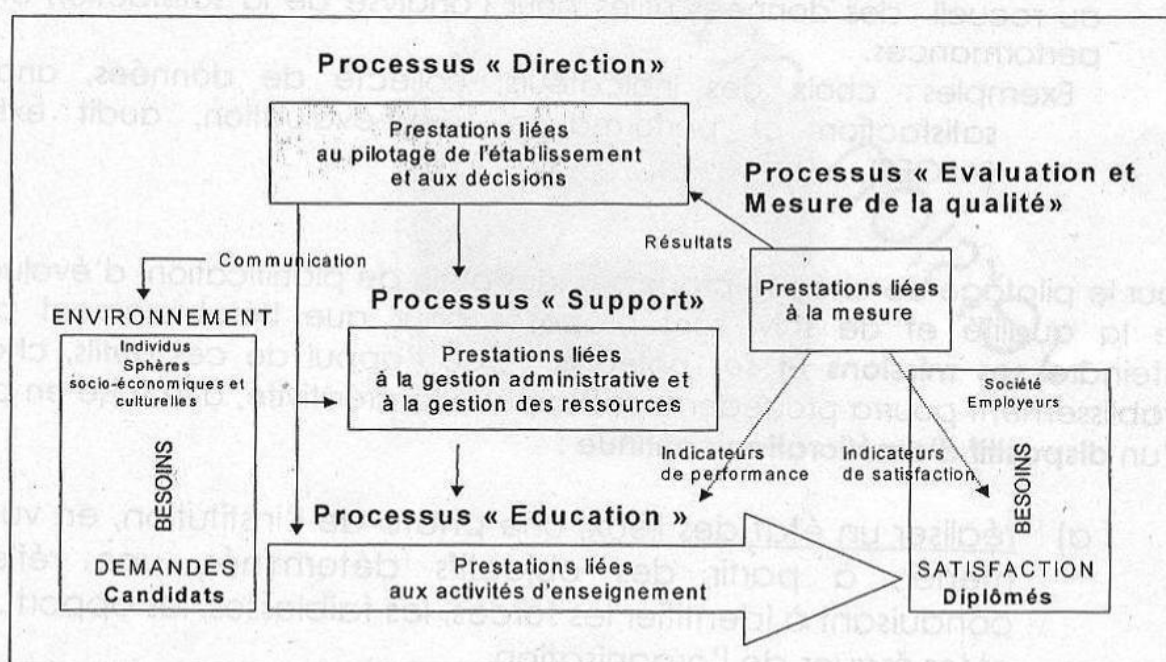
Le guide propose des outils en relation avec les quatre **processus** majeurs identifiés dans le système de gestion de tout établissement qui couvrent l'ensemble des activités et des services prestés. Il est destiné à tous les acteurs de terrain de l'institution scolaire (personnel directeur, enseignant, administratif...) appliquant les processus et souhaitant s'impliquer dans une démarche qualité.

L'utilisation de l'approche processus comme outil de gestion de la qualité est destinée à « [...] aider les institutions à s'assurer que leurs processus sont gérés de manière à rencontrer les besoins et attentes de leurs clients ainsi que toute exigence statutaire ou réglementaire liée à un produit ou un service ».

Cette approche apporte une nouvelle image de l'établissement plus fonctionnelle qu'organisationnelle. Tous les acteurs y sont représentés. Dans la mesure où l'approche processus relève d'une démarche transversale de décloisonnement des activités et non d'une structure traditionnelle verticale, la mise en œuvre de cette approche implique une identification, une description, une analyse de ces processus en vue de leur optimisation.

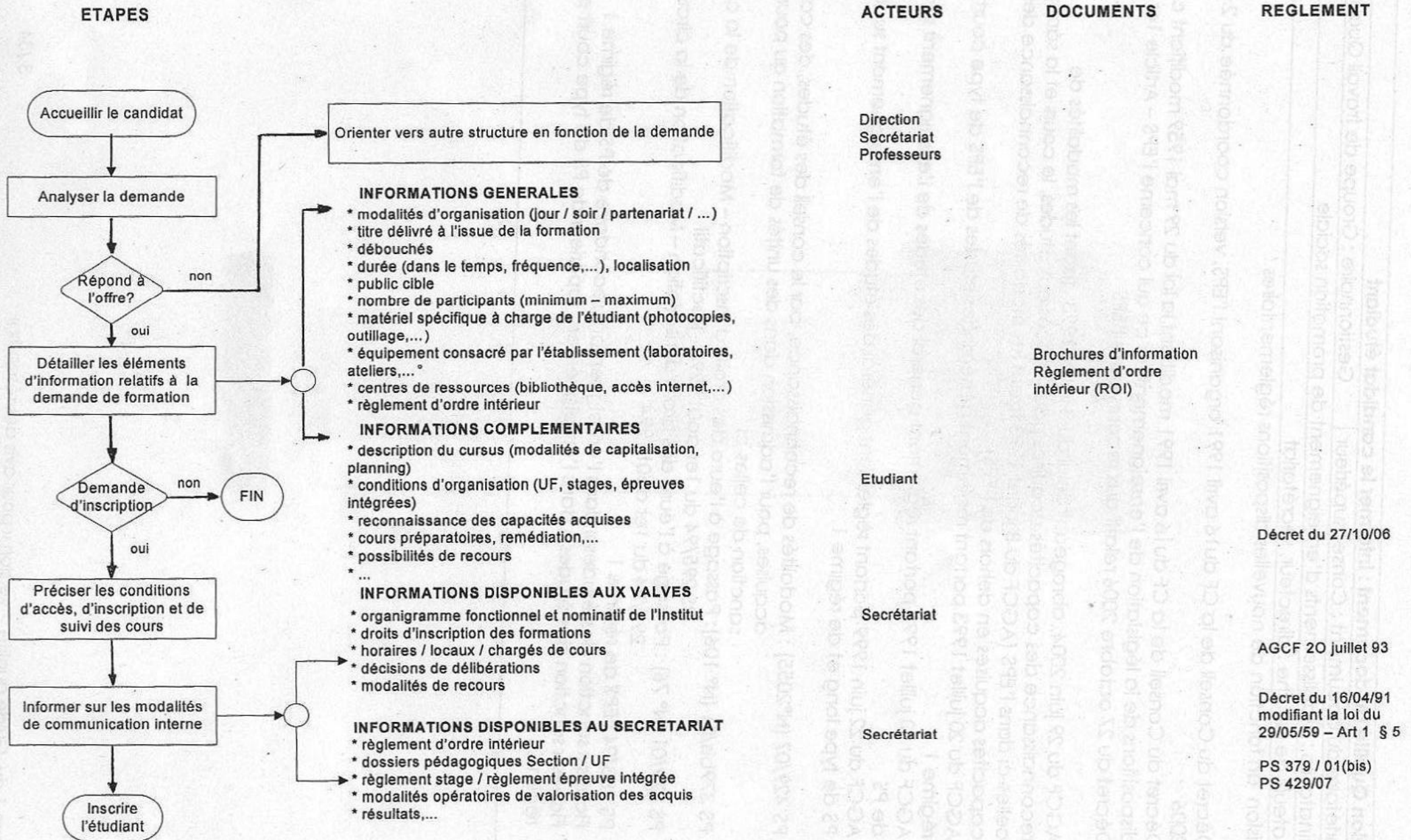
Tous les outils proposés dans ce guide ont été conçus sur base des dispositions réglementaires communes à l'organisation de l'Enseignement de promotion sociale. Chaque établissement peut l'enrichir en fonction de ses spécificités.

CARTOGRAPHIE DES PROCESSUS



¹ Le cadre d'auto-évaluation des fonctions publiques, CAF 2002.

INFORMER LE CANDIDAT ETUDIANT



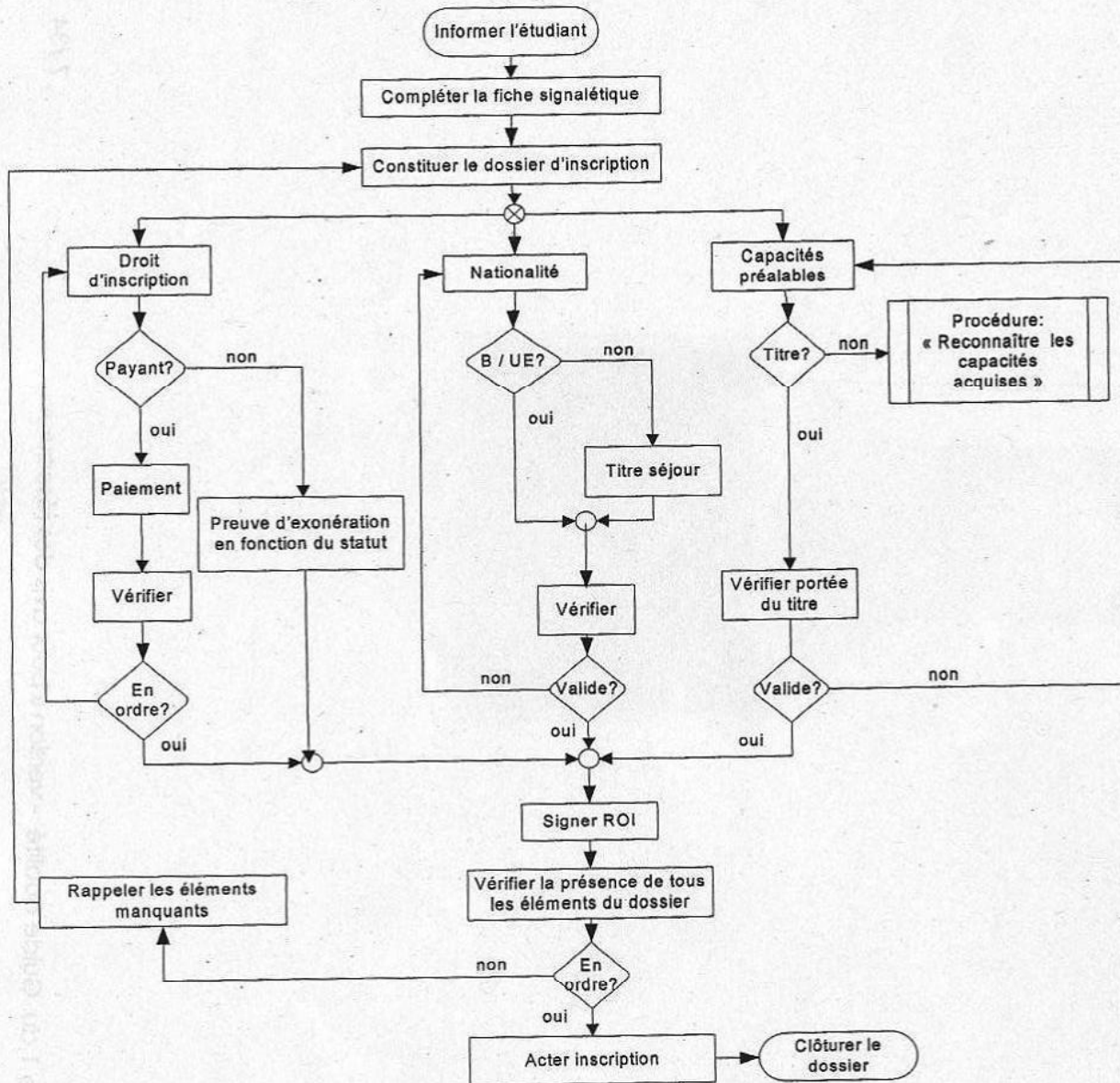
INSCRIRE L'ETUDIANT

ETAPES

ACTEURS

DOCUMENTS

REGLEMENTS



Etudiant
Secrétariat

Fiche d'inscription

Décret du 16.04.91

PS 429/07

PS 414/05, 400/02, 387/01,
359/99, 311/94

PS 295/94, 282/94, 277/93

PS 419/05, 403/03, 394/02,
299/94

PS 379 (bis)/01
PS 304/94

Dossier étudiant

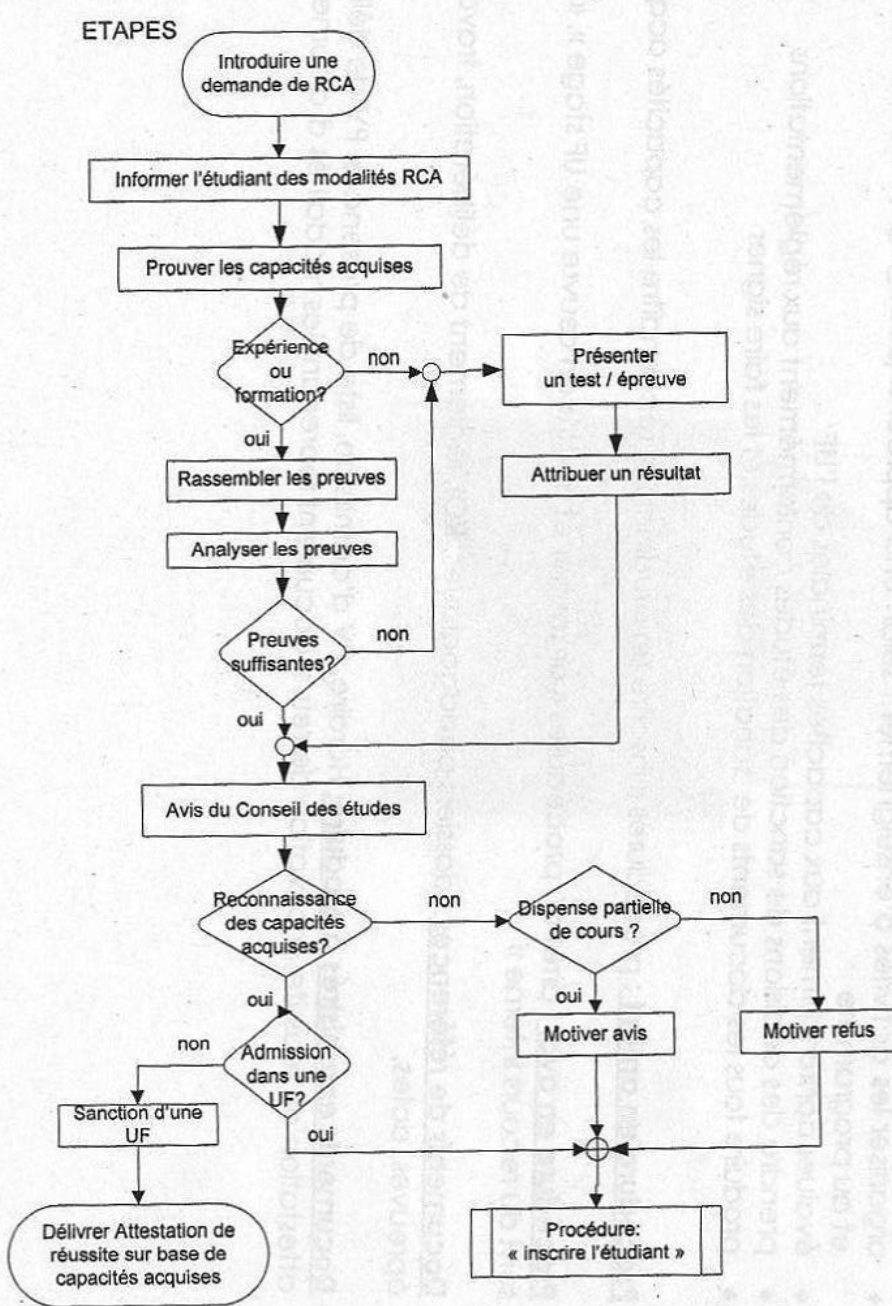
Copie carte identité / titre séjour/ passeport
Copie certifiée conforme du(es)Titre(s)
Dossier de reconnaissance des capacités acquises (preuves formation, expérience,...)
Preuve de paiement ou d'exonération
Attestation des organismes

ROI

Secrétariat
Conseil des études

PV admission
Fiche d'inscription complétée et signée

RECONNAÎTRE LES CAPACITES ACQUISES (RCA)



ACTEURS

Etudiant

Secrétariat
Professeur

Etudiant

Secrétariat
UF Guidance
Professeur

Conseil des études

DOCUMENTS

Copie certifiée conforme du(es) Titre(s)
Dossier dispense (preuves formation,
expérience,...)
Fiche d'évaluation

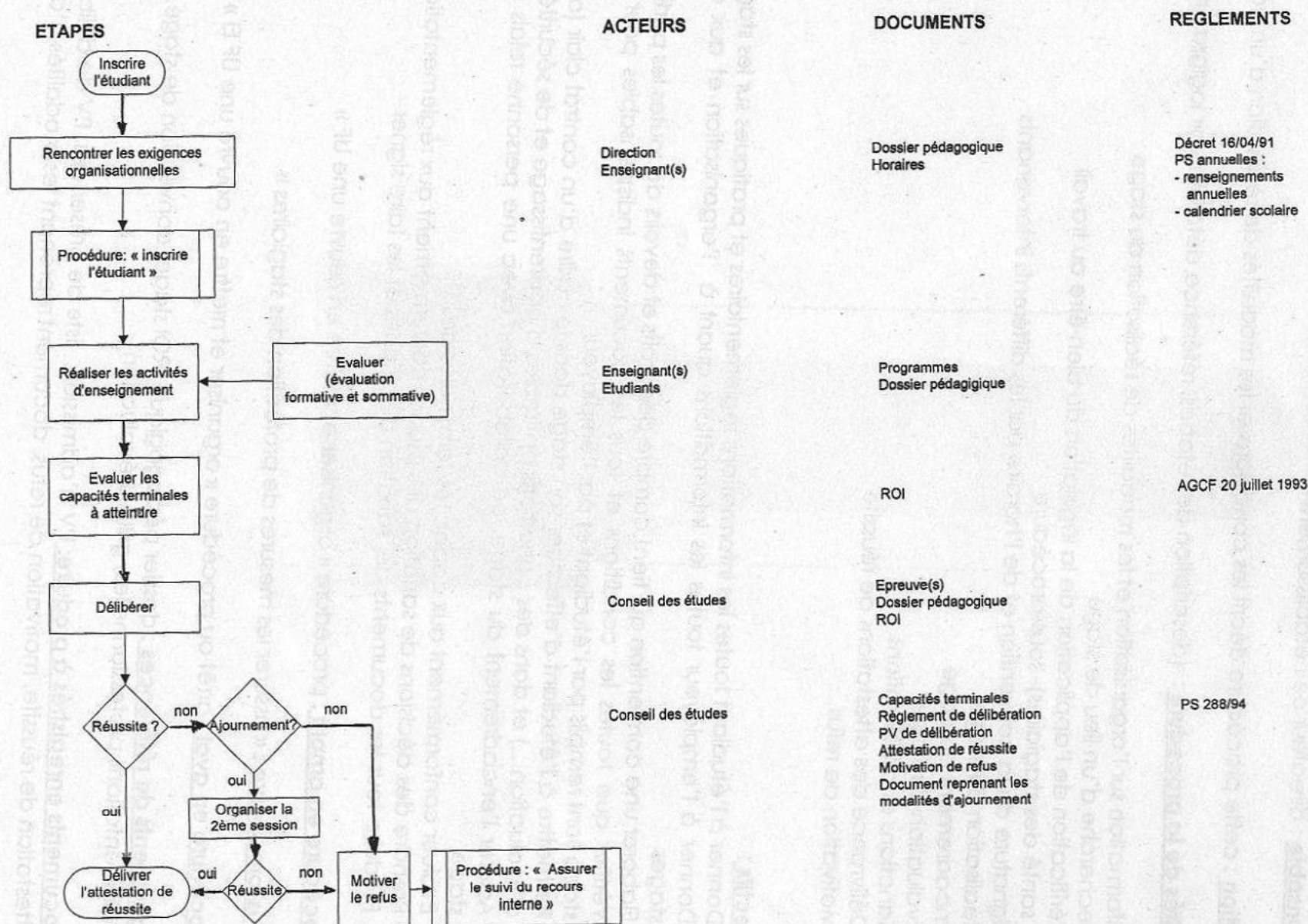
Dossier
pédagogique UF

PV d'admission, de
délibération de l'UF
Motivation des décisions de
refus ou de dispenses
Attestation de réussite de
l'UF sur base de RCA

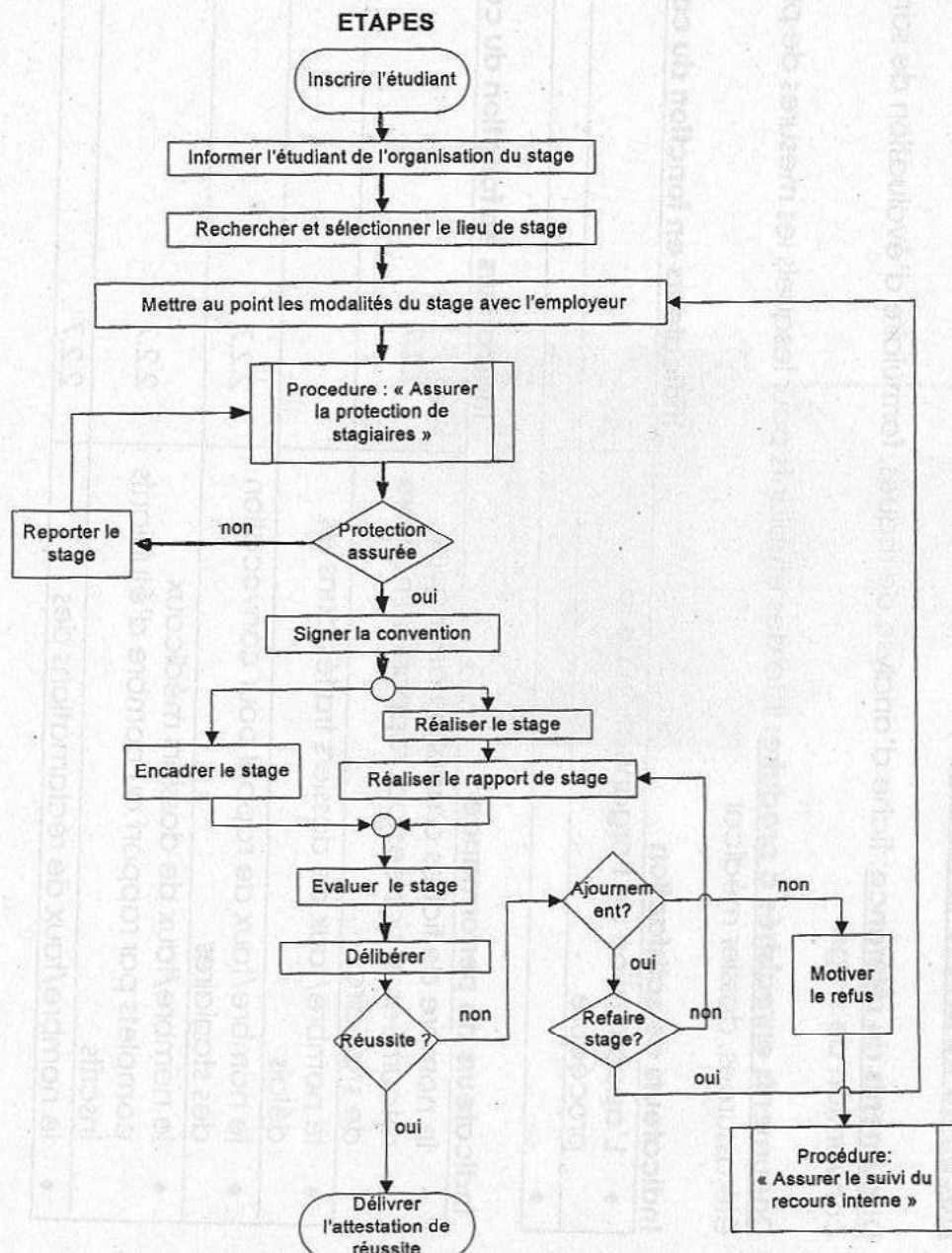
REGLEMENTS

ROI
Art 8 Décret 16/04/91
PS 429/07

ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE UNE UNITE DE FORMATION



ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE UNE UF STAGE



ACTEURS

Etudiant,
Chargé de l'encadrement,

Etudiant,
Directeur ou son délégué

Etudiant
Chargé de l'encadrement,
Employeur

Secrétariat
Etudiant
Chargé de l'encadrement

Employeur
Etudiant
Directeur ou son délégué

Chargé d'encadrement
Maître de stage

Conseil des études

DOCUMENTS

Dossier pédagogique
ROI stage
Convention de stage type
Fiche d'analyse
de risques

Réglementations
professionnelles
éventuelles

Convention de stage
Fiche d'analyse de risques

Dossier médical
Convention
Horaire de stage

Carnet de stage éventuel
Rapport de stage

Grille d'évaluation
Règlement de délibération
PV de délibération
Attestation de réussite
Motivation de refus
Document reprenant les modalités
d'ajournement (rapport de stage ou
carnet de stage)

REGLEMENTS

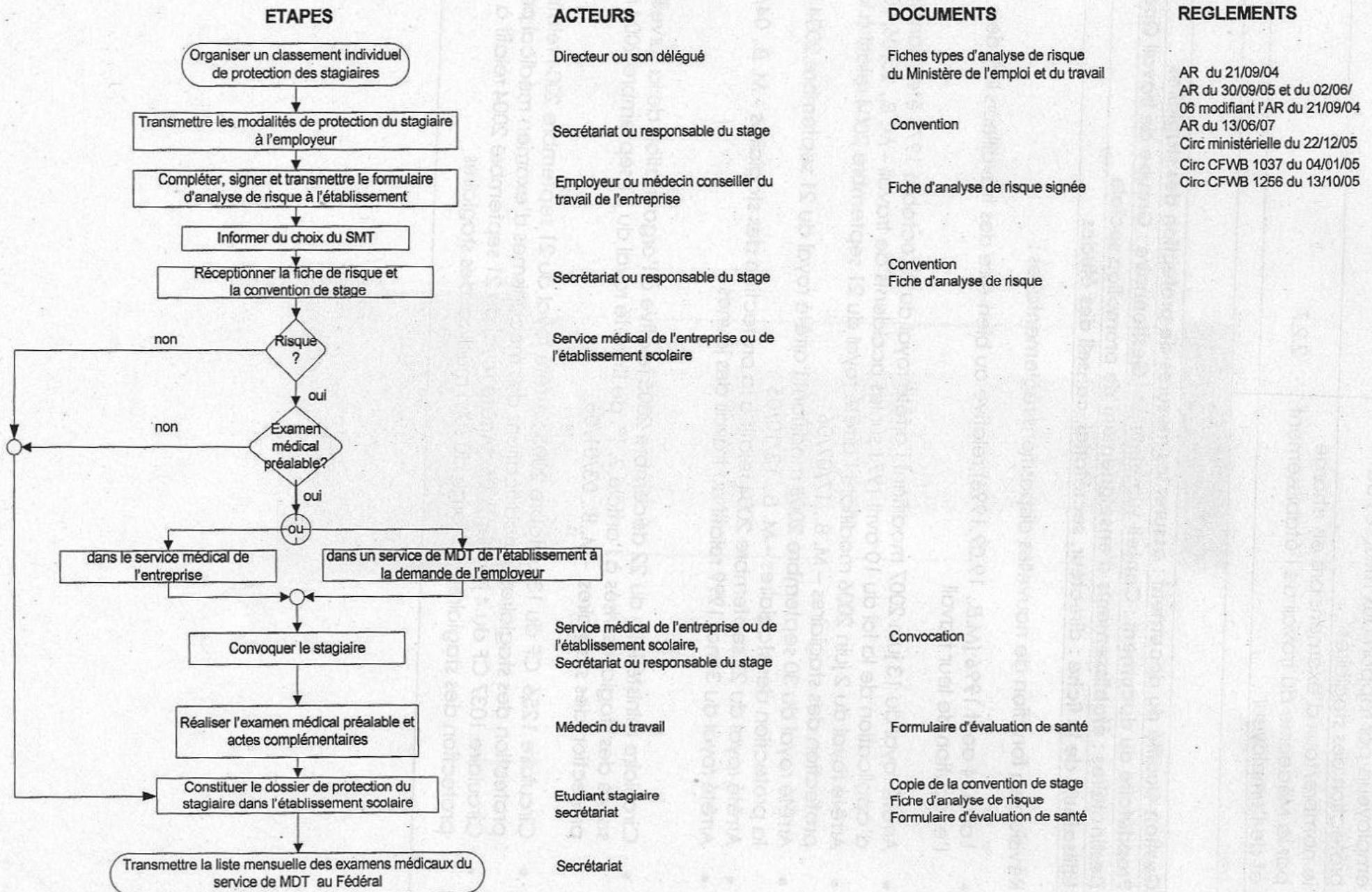
Décret 16/04/91

AGCF du 20/07/93
ROI

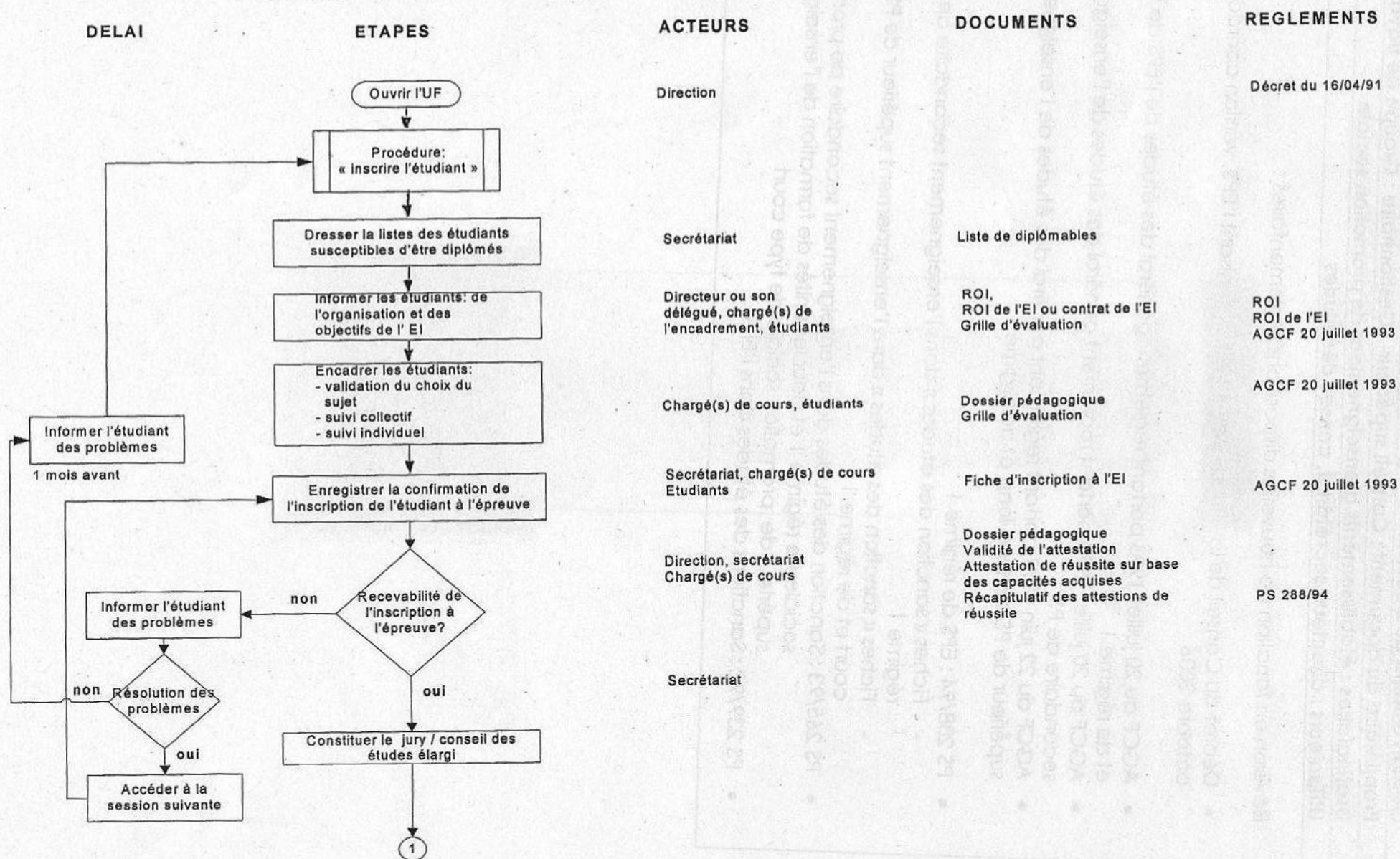
AGCF 20 juillet 1993

PS 288/94

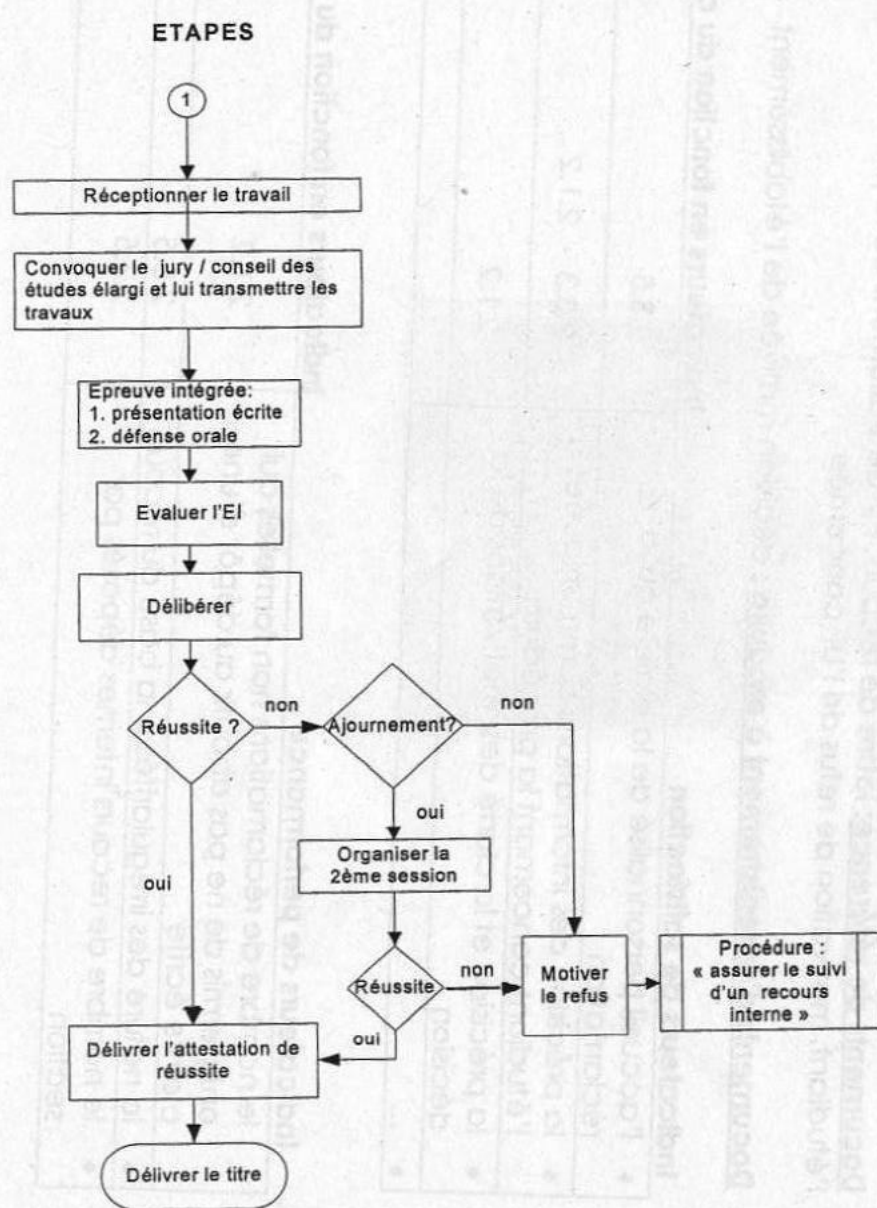
ASSURER LES MESURES DE PROTECTION DES STAGIAIRES



ORGANISER ET METTRE EN OEUVRE L'UF EPREUVE INTEGREEE



ORGANISER L'UF EPREUVE INTEGREE suite



ACTEURS

DOCUMENTS

REGLEMENTS

Secrétariat

Travail de fin d'études

Secrétariat

Travail de fin d'études
Convocation
Grille d'évaluation
ROI de l'EI

Jury
Etudiant

Travail de fin d'études

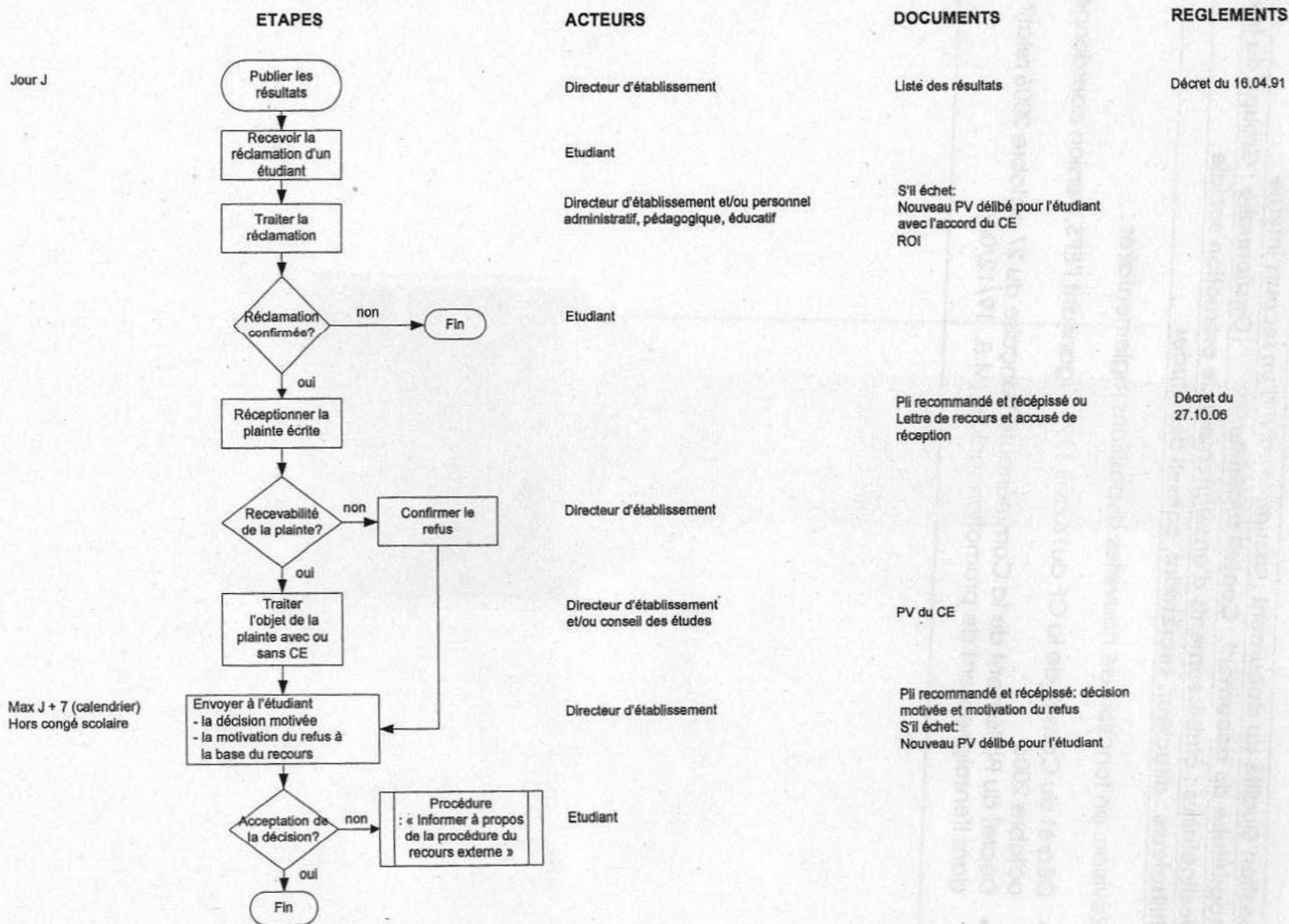
Jury

Grille d'évaluation

Jury

Capacités terminales
Règlement de délibération
PV de délibération
Attestation de réussite
Motivation de refus
Document ajournement

ASSURER LE SUIVI DU RECOURS INTERNE



INFORMER A PROPOS DE LA PROCEDURE DE RECOURS EXTERNE

